Porto-Vecchio (2A) : traqués après la profanation d’une Vierge, Enzo D. et Johan C. exfiltrés en avion… ils devraient être jugés lundi à distance

14/11/2026 à 20h30



14 novembre 2026 – Exfiltrés de Corse, Enzo D. et Johan C. doivent être jugés lundi

Enzo D. et Johan C. doivent être jugés lundi 16 novembre devant le tribunal correctionnel d’Ajaccio pour les dégradations de la statue de la Vierge Marie de Porto-Vecchio, survenues le 1er octobre. Les deux saisonniers sont poursuivis pour dégradations graves en réunion et exhibition sexuelle.

Dès le 1er octobre, **un cercueil portant les noms des deux mis en cause a été exhibé devant la gendarmerie de Porto-Vecchio**, rapporte TF1 Info avec l’AFP, le 2 octobre 2026.

Après un premier départ empêché à l’aéroport d’Ajaccio, **ils ont finalement quitté l’île à bord d’un avion affrété par l’administration pénitentiaire**, selon Alta Frequenza. Le Parisien revient ce 14 novembre sur les menaces et la traque dont ils ont fait l’objet après la diffusion des images de la profanation.

Selon Corse-Matin, le 14 novembre 2026, **les deux prévenus et leurs avocats devraient comparaître lundi en visioconférence**. Interrogée le 10 novembre par Le Parisien, la procureure d’Ajaccio, Fanny Floquet, indiquait travailler à cette organisation. Les deux hommes demeurent sous contrôle judiciaire, avec notamment une interdiction de paraître en Corse.

Au rond-point du Stabiacciu, une Vierge provisoire en porcelaine, offerte par une paroissienne, a remplacé la statue endommagée.

Merci à Belmondo.

Photo d’illustration d’archive : l’église Saint-Jean-Baptiste de Porto-Vecchio, le 2 septembre 2007. Bruno Barral / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0. Cette photographie ne représente pas la statue profanée. Recadrage et titrage pour les formats de diffusion sous la même licence.

Le Parisien — 14 novembre 2026
Alta Frequenza — 5 octobre 2026
Corse Net Infos — 2 octobre 2026

3 octobre 2026 — Un premier départ empêché à l’aéroport d’Ajaccio

Mais voilà, ils étaient visiblement suivis de près. Dès leur arrivée à l’aéroport Napoléon-Bonaparte, un comité d’accueil

était là. De nombreuses personnes les auraient hués et conspués, générant des conditions d'embarquement particulièrement difficiles.

Face à cette agitation exceptionnelle et pour le moins inattendue, le commandant de bord du vol Ajaccio-Paris n'a pas autorisé les deux individus à embarquer, visiblement pour des raisons de sécurité.

Dans ces conditions, les deux jeunes seraient demeurés un temps dans le terminal, mis à l'abri de l'hostilité. Ils seraient par la suite retournés sur Ajaccio où ils se préparent à passer finalement une nuit de plus.

Corse-Matin

> *La suite des aventures des deux débiles… pic.twitter.com/o3B9CP2RDT*
>
> *— Roselyne B. (@RoselyneBerett1) October 3, 2026*

02/10/2026

[…]

Les investigations ont par ailleurs permis d'en savoir davantage sur les deux hommes. « *Tous deux étaient venus à Porto-Vecchio dans le cadre de contrats saisonniers dans l'hôtellerie-restauration. L'un est connu de la justice pour une infraction de conduite sans permis, l'autre a été condamné pour infractions à la législation sur les stupéfiants (deux condamnations) et deux délits routiers* », précise la procureure de la République.

À l'issue de leur garde à vue, les deux hommes ont été déférés ce vendredi devant le parquet d'Ajaccio. Ils se sont vu délivrer une convocation par procès-verbal devant le tribunal

correctionnel et seront jugés le 16 novembre prochain. Ils sont poursuivis pour « *dégradations graves en réunion de la statue de la Vierge Marie au préjudice de la paroisse et de la mairie de Porto-Vecchio* », ainsi que pour « *exhibition sexuelle* ».

Dans l'attente de cette audience, les deux prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire. Ils ont notamment l'interdiction de paraître en Corse et devront se présenter régulièrement au commissariat de leur département de résidence. « Ce contrôle *judiciaire induit un départ immédiat de Corse pour les deux prévenus. Cet éloignement et la proximité de la date d'audience devront permettre de juger sereinement cette affaire, qui a engendré un très fort retentissement au plan local* », indique encore Fanny Floquet.

Corse Net Infos

> *Dégradations de la statue de la Vierge à Porto-Vecchio : les mis en cause contraints de quitter immédiatement la Corse https://t.co/ZtMLPglJkL*
>
> *— Corse Net Infos (@corsenetinfos) October 2, 2026*

01/10/2026

Ce jeudi 1er octobre au matin, plusieurs habitants de Porto-Vecchio ont découvert la statue de la Sainte Vierge, située au rond-point du Stabiacciu, à l'entrée de Portivechju, à terre.

"La statue a été dégradée dans la nuit et une enquête est en cours afin de déterminer ce qu'il s'est passé exactement et qui sont les auteurs des faits", a confirmé Franck Maury, commandant en second de la compagnie de gendarmerie de Porto-

Vecchio.

D’après plusieurs sources concordantes, les deux auteurs présumés des faits, nés à Toulouse et à Medellin (Colombie) et âgés de 21 ans et de 23 ans, ont été placés en garde à vue dans la journée. (…)

Selon nos informations, ils ont été contrôlés à 200 mètres des faits, à 3 heures du matin. Ils *“faisaient du stop au milieu de la route”* et étaient *“fortement alcoolisés”.* Ils étaient *“peu coopératifs et déclaraient n’avoir rien fait.”* (…)

Deux plaintes ont été déposées à la gendarmerie de la cité du Sel par la paroisse et la mairie de la ville. L’association AGRIF (alliance générale contre le racisme et le respect de l’identité française et chrétienne) a également annoncé son intention de déposer plainte avec constitution de partie-civile contre les auteurs de cette *“profanation anti-chrétienne.”*

Corse Matin

Le maire de Porto-Vecchio, lui, précise que *“la statue détruite sera remplacée dans les plus brefs délais, conformément à nos traditions, aux souhaits des Porto-Vecchiais et à notre volonté politique.”*

La paroisse, propriétaire de la statue, a également entamé des démarches de son côté pour porter plainte. Elle appelle surtout à l’apaisement et donne rendez-vous sur le rond-point du Stabiacciu ce jeudi à 17h30, pour célébrer le début du mois du rosaire, une célébration exceptionnellement déplacée sur le rond-point après les faits commis.

France 3 Régions

> □□□ □□□□□□ – *Voici la vidéo non censuré des deux individus qui ont DÉTRUIT la statue de la Vierge Marie sur le rond-point de Stabiacciu, à Porto-Vecchio, en Corse.*

https://t.co/O9ysvkp5Q5 pic.twitter.com/jUzCibIpmh

— L'Écho Chrétien (@lechochretien) October 1, 2026

Plus d'une centaine de personnes sont rassemblées, ce jeudi 1er octobre en début d'après-midi, devant la gendarmerie de Porto-Vecchio, à la suite d'un appel citoyen lancé sur les réseaux après que la statue de la Sainte Vierge a été vandalisée au rond-point du Stabiacciu. Un… pic.twitter.com/L3Qpl04pwD

— Corse-Matin (@Corse_Matin) October 1, 2026